

Sujet : [INTERNET] Enquete publique

De : "> h4e.jpr@gmail.com (par Internet)" <h4e.jpr@gmail.com>

Date : 27/11/2017 20:22

Pour : <ddt-se-observations-ep-c3@isere.gouv.fr>

Bonjour,

Suite à consultation du dossier d'autorisation à l'adresse suivante : [www.isere.gouv.fr/Publications/Consultations-enquetes-publiques/Avis-d-enquetes-publiques](http://www.isere.gouv.fr/Publications/Consultations-enquetes-publiques/Avis-d-enquetes-publiques), je vois que les petits projets hydroélectriques peuvent s'allier avec la continuité écologique et que les producteurs vont dans le sens de la nature.

Non seulement tous les impacts environnementaux sont étudiés positivement, mais on n'insiste pas assez sur les effets positifs de l'hydroélectricité, énergie propre, flexible, souple, non émettrice de gaz à effet de serre, ... et encore renouvelable malgré les sécheresses qui ont toujours aussi existées que les périodes de crues... et peut être stockable, quand la réglementation le permettra.

Bravo à ceux qui font encore des choses allant dans le sens positif pour notre planète, surtout quand on voit la complexité d'un tel dossier, mais aussi le financement des travaux, les études, etc... quel travail à encourager!

Note encore plus positive, le dossier rassemble 4 petits projets qui fonctionnaient bien pour en faire un unique, dans le seul but de continuité écologique sans autre gain supplémentaire qu'aurait apporté 4 petites rénovations. Encore bravo.

J.Ph.Reiller

Ingénieur H4e

934, chemin de Pragard

38320 HERBEYS